

RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1966 B 00051
Numéro SIREN : 336 680 517
Nom ou dénomination : AYALA & CO

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2021 sous le numéro de dépôt 7532

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA AYALA&CO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 1 Rue Edmond de Ayala 51160 AY-CHAMPAGNE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 3 6 6 8 0 5 1 7 0 0 0 2 4			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31122020	N-1 31122019			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	87 197	87 197	
		Fonds commercial (1) AH	AI	350 000	80 000	270 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	2 037 245	206 029	1 831 215
		Constructions AP	AQ	3 008 140	1 890 821	1 117 319
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	4 264 849	2 303 533	1 961 315
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	558 134	520 871	37 263
		Immobilisations en cours AV	AW	116 536		116 536
		Avances et acomptes AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations CU	CV	10		10
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI			
	TOTAL (II) BJ		BK	5 088 454	5 333 659	5 254 056
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	5 887 043	60 850	5 826 193
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	25 832 821	55 088	25 777 732
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	4 147 338	12 810	4 134 528
		Autres créances (3) BZ	CA	474 709		474 709
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Disponibilités CF		CG	408 316		408 316	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	370 169		370 169	
	TOTAL (III) CJ	CK	37 120 398	128 748	36 991 650	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	47 542 512	5 217 202	42 325 309	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CP	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° AYALA & CO

AYALA & CO
1 rue Edmond de Ayala
51160 AY - FRANCE
Tél. 03 26 55 15 44 - Fax. 03 26 51 09 04

Par copie certifiée conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SA AYALA&CO Néant <input type="checkbox"/> *								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	6 843 878	FE	6 737 105	FF	13 580 983	15 176 912
		FG	301 819	FH	125 278	FI	427 098	586 701
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 145 698	FK	6 862 383	FL	14 008 082	15 763 614
	Production stockée*				FM	2 856 933	1 582 922	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	144 832		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	55 748	72 194	
	Autres produits (1) (11)				FQ	24 908	12 201	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	17 090 504	17 430 932	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		42
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 924 315	9 789 815	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 237 885	836 804	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 973 456	2 674 027	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	228 499	274 420	
Salaires et traitements*					FY	1 177 478	1 176 170	
Charges sociales (10)					FZ	496 381	492 544	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	463 499	444 920
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	53 428	7 481
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)					GE	62 533	169 936	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	15 617 479	15 866 163	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 473 025	1 564 769	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	105	352	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	153	181	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)				GP	258	533		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	81 853	80 579	
	Différences négatives de change				GS	21	1 159	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU	81 875	81 738		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(81 616)	(81 204)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 391 409	1 483 564	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	216 085	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5 939	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	222 024	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	33	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	148	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	95 225	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	95 374	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	126 650	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	(65 854)	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	417 373	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 312 788	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 212 101	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 100 686	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	81 522	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	29 673	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
joindre en annexe : (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
Quote part de subvention		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Rep Amort. Dérogatoire			45 115	
Dot Amort. Dérogatoire		95 225	5 939	
Produits cession immobilisations			170 970	
VNC		148		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
		TOTAL I									
		TOTAL II				437 197					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	1 862 645	KH		KI	174 600	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	1 077 224	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	8 265	KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP	1 892 540	KQ		KR	30 109	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	4 007 725	KT		KU	381 302	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	385 542	KW		KX		
	Matériel de transport*				KY	66 028	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	111 740	LC		LD	3 174	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	162 471	LI		LJ	75 645	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	9 574 183	LO		LP	664 832	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	10	8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				LQ	10	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	10 011 391	0H		0J	664 832		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		3		4	
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV	437 197	LW		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	2 037 245	LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	1 077 224	MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD	8 265	ME		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	1 922 650	MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	124 178	MJ	4 264 849	MK		
	Autres immobilisations	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	385 542	MN		
		Matériel de transport			IV		MP	66 028	MQ		
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	8 350	MS	106 564	MT		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	121 580	MZ	116 536	NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
TOTAL III				IY	254 109	NG	9 984 906	NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		
	Autres participations				I0		0X	10	0Y		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		
	TOTAL IV				I3		NJ	10	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	254 109	0L	10 422 114	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO										Néant <input type="checkbox"/> *																			
CADRE A																													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																	
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			EL			EM			EN																	
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PF			PG			PH																	
Terrains			192 782			PJ			13 247			PK			PL			206 029											
Constructions			Sur sol propre			PM			576 226			PN			41 355			PO			617 582								
			Sur sol d'autrui			PR			8 265			PS			PT			PU			8 265								
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			1 146 448			PV			118 526			PX			PY			1 264 974											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			2 147 879			PZ			279 684			QB			124 029			QC			2 303 533								
Autres immobilisations			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			382 738			QE			466			QF			383 204								
			Matériel de transport			QH			63 943			QI			2 084			QJ			66 028								
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			71 853			QM			8 134			QN			8 350			QO			71 638		
			Emballages récupérables et divers			QP						QR						QS						QT					
TOTAL III			4 590 136			QU			463 499			QV			132 379			QW			4 921 256								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			4 757 334			ØN			463 499			ØP			132 379			ØQ			5 088 454								
CADRE B																													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice															
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																	
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6																
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					Q1																
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8																
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5					R6																
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4															
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					T2																
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	95 102	T5	T6	T7	5 939	T8	T9			T9	89 163															
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			U7																
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			V5																
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	123	V8	V9	W1	W2	W3			W3	123																
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					X1																
TOTAL III		X2	X3	95 225	X4	X5	X6	5 939	X7	X8			X8	89 286															
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		YL			YM					YN			YN																
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	95 225	NR	NS	NT	5 939	NU	NV			NV	89 286															
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	95 225	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	5 939	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			NZ	89 286															
CADRE C																													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice													
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8													
Primes de remboursement des obligations												SP				SR													

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X 374 161	TM 95 225	TN 5 939	TO 463 448		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z 374 161	TS 95 225	TT 5 939	TU 463 448		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 51 346	5W	5X	5Y 51 346		
	TOTAL II	5Z 51 346	TV	TW	TX 51 346		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N 88 584	6P 53 428	6R 26 074	6S 115 938		
	Sur comptes clients	6T 12 810	6U	6V	6W 12 810		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B 101 394	TY 53 428	TZ 26 074	UA 128 748		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 526 903	UB 148 653	UC 32 013	UD 643 543		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	53 428	UF	26 075		
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ	95 225	UK	5 939		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA AYALA&CO		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le :01012020..... et clos le :31122020.....		Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	18.88
Dont apprentis	YF	1.33
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	14 008 082
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	29 673
TOTAL 1	OX	14 037 755
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	11
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	144 832
Variation positive des stocks	OD	2 888 603
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	3 033 447
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	8 094 542
Variation négative des stocks	OQ	3 269 556
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 785 656
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	17 571
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	62 533
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	13 229 861
IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 3 841 341
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	3 841 341
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Cérid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 3 6 6 8 0 5 1 7 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA AYALA&CO

ADRESSE (voie) 1 Rue Edmond de Ayala

CODE POSTAL 51160 VILLE AY-CHAMPAGNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination SOCIETE JACQUES BOLLINGER
 N° SIREN (si société établie en France) 335780821 % de détention 99.98 Nb de parts ou actions
 Adresse : N° 22 Voie r. GENERAL FOY
 Code Postal 75008 Commune PARIS 8E Pays FRA

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1) Néant *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 3 6 6 8 0 5 1 7 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA AYALA&CO

ADRESSE (voie) 1 Rue Edmond de Ayala

CODE POSTAL 51160 VILLE AY-CHAMPAGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 0

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

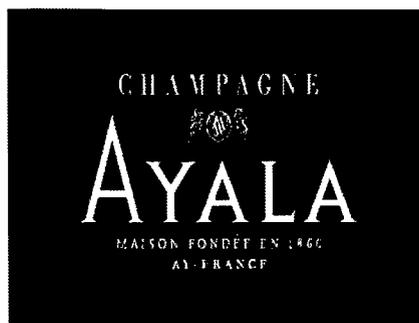
Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Deuxième résolution – Résultats de l'exercice

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du bénéfice net comptable d'un montant de 1 100 686,47 € et, décide en conséquence, de l'affecter de la façon suivante :

- à titre de dividendes à hauteur de 470 535,00 €,
- le solde, soit 630 151,47 €, en totalité au compte « Report à nouveau ».

En conséquence, il sera versé à chaque action composant le capital social un dividende brut de 1,95 €, étant entendu qu'un Prélèvement Forfaitaire Unique dit « PFU » de 30 % sera prélevé à la source et déduit de ce montant en ce qui concerne les associés personnes physiques domiciliées en France (soit un dividende net de 1,365 € par action).

Le PFU consiste en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000€ (célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000€ (contribuables soumis à l'imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement de 12.8% au titre de l'impôt sur le revenu sous réserve d'avoir fourni à la société une demande de dispense au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le versement.

Ce dividende sera payable au siège social par virements, chèques ou par inscription au crédit du compte courant d'associé au plus tard le 1^{er} juillet 2021.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale prend acte que le montant total brut des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit 470 535 €, est :

- éligible à la réfaction de 40 % pour les personnes physiques qui opteront pour l'application du barème progressif de l'impôt sur les revenus (soit à hauteur d'un montant total de 87,75 € maximum, soit 1,95 € par action détenue par une personne physique domiciliée en France),
- non éligible à la réfaction de 40 % à hauteur de 470 447,25 € (soit 1,95 € par action détenue par une personne morale ou une personne physique domiciliée hors de France).

km.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants:

Exercice	Valeur du dividende distribué par action	Montant total des dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des personnes physiques domiciliées en France)	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des physiques domiciliées hors de France ou des personnes morales)
Exercice 2017	1,85 €	446 405 €	83,25 €	446 321,75 €
Exercice 2018	2,20 €	530 860 €	99,00 €	530 761,00 €
Exercice 2019	1,75 €	422 275 €	78,75 €	422 196,25 €

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Directeur Général



Champagne
AYAL
1 rue Edmond de Ayala
51100 AY - FRANCE
Tél. 03 26 55 15 44 - Fax. 03 26 51 09 04

1971 03 21 13:41 -154 03:59 21 00 04
21101 VA -1 RVNCE
1 0001 1 0001 00 00 00
VA/IV & CO
1 0001 00 00 00

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AYALA & CO

Société par Anonyme
au capital de 1 930 400 €

1 rue Edmond de Ayala
51160 AY-CHAMPAGNE

Exercice clos le 31 décembre 2020

GRANT THORNTON

Société par Actions simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
9 rue de Pouilly
51100 REIMS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société AYALA & CO

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Actionnaires de la société AYALA & CO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AYALA & CO** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de

commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 12 mai 2021

Le Commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Signature numérique
de Mallory DESMETTRE
Date : 2021.05.12
13:36:47 +02'00'

Mallory DESMETTRE
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : SA AYALA&CO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 1 Rue Edmond de Ayala 51160 AY-CHAMPAGNE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 3 6 6 8 0 5 1 7 0 0 0 2 4		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31122020					
		N-1 31122019					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	87 197	AG	87 197	
		Fonds commercial (1)	AH	350 000	AI	80 000	270 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 037 245	AO	206 029	1 831 215
		Constructions	AP	3 008 140	AQ	1 890 821	1 117 319
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 264 849	AS	2 303 533	1 961 315
		Autres immobilisations corporelles	AT	558 134	AU	520 871	37 263
		Immobilisations en cours	AV	116 536	AW		116 536
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	10	CV		10
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	10 422 114	BK	5 088 454	5 333 659	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	5 887 043	BM	60 850	5 826 193
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	25 832 821	BS	55 088	25 777 732
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 147 338	BY	12 810	4 134 528
		Autres créances (3)	BZ	474 709	CA		474 709
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	408 316	CG		408 316	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	370 169	CI		370 169	
	TOTAL (III)	CJ	37 120 398	CK	128 748	36 991 650	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	47 542 512	IA	5 217 202	42 325 309	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 930 400.....)	DA	1 930 400	1 930 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	9 007 600	9 007 600	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	193 040	193 040	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	5 923 052	5 341 431	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 100 686	1 003 895	
	Subventions d'investissement	DJ	150 851	180 459	
	Provisions réglementées *	DK	463 448	374 161	
	TOTAL (I)	DL	18 769 078	18 030 989	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	51 346	51 346	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	51 346	51 346	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		88 752	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	16 542 834	15 458 659	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	635		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 810 519	7 461 516	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 060 720	843 742	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	86 858	102 570	
	Autres dettes	EA	3 316	16 270	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	23 504 884	23 971 511		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	42 325 309	42 053 846		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22 742 366	23 075 859		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		88 752		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SA AYALA&CO					Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC				
	Production vendue { biens * services *	FD	6 843 878	FE	6 737 105	FF	13 580 983	15 176 912
		FG	301 819	FH	125 278	FI	427 098	586 701
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 145 698	FK	6 862 383	FL	14 008 082	15 763 614
	Production stockée*				FM	2 856 933	1 582 922	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	144 832		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	55 748	72 194	
	Autres produits (1) (11)				FQ	24 908	12 201	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	17 090 504	17 430 932	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		42	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	7 924 315	9 789 815	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	3 237 885	836 804	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 973 456	2 674 027	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	228 499	274 420	
	Salaires et traitements*				FY	1 177 478	1 176 170	
	Charges sociales (10)				FZ	496 381	492 544	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	463 499	444 920
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	53 428	7 481
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	62 533	169 936		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	15 617 479	15 866 163		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 473 025	1 564 769		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	105	352		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN	153	181		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP	258	533		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	81 853	80 579		
	Différences négatives de change			GS	21	1 159		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU	81 875	81 738		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(81 616)	(81 204)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 391 409	1 483 564		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	216 085 10 961	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5 939 5 923	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	222 024 16 884	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	148 3 575	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	95 225 79 130	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	95 374 82 739	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	126 650 (65 854)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	417 373 413 814	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 312 788 17 448 351	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 212 101 16 444 455	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 100 686 1 003 896	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	81 522 80 579	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	29 673 7 046	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Quote part de subvention			45 115	
Rep Amort. Dérogatoire			5 939	
Dot Amort. Dérogatoire		95 225		
Produits cession immobilisations			170 970	
VNC		148		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

S.A CHAMPAGNE AYALA & CO
1, rue Edmond de Ayala
51160 AY

ANNEXE

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/20 est de 42 325 309€.

Le total des produits du compte de résultat est de 17 312 786€ tandis que le total des charges est de 16 212 100€. Le résultat net dégagé est de 1 100 686 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels (règlement CRC 99-03, relatif au PCG, modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les tableaux fiscaux relatifs aux immobilisations, amortissements, provisions, créances et dettes ainsi que le détail des comptes rattachés passif et comptes de régularisation actif font partie intégrante de l'annexe.

I. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Référentiel, principes et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions), comparabilité des comptes

La présentation des comptes annuels et nos méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Règles et méthodes comptables adoptées

1. Pertes et gains de change de nature commerciale ou financière

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le PCG (art 628-11) impose de présenter le résultat des couvertures au même poste ou à la même rubrique du compte de résultat que l'élément couvert. Les écarts de conversion dégagés lors du règlement des créances et des dettes en devises et concourant au résultat de change sont inscrits dans des comptes différents selon que l'opération soit de nature commerciale ou financière (656/756 Pertes/Gains de change sur créances et dettes commerciales ou 666/766 Pertes/Gains de change financières/financiers).

2. Immobilisations incorporelles

Celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction des usages.

3. Immobilisations corporelles

Celles-ci sont évaluées à leur prix d'achat (ou à leur coût de production lorsqu'elles sont fabriquées par l'entreprise). S'agissant des frais d'acquisition, (droits de mutation, honoraires de notaires, commissions et courtages directement liés à l'achat et les frais d'actes), ceux-ci sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisation ne sont pas immobilisés.

L'amortissement est calculé sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue du bien

- Logiciels	1 à 3 ans
- Immeubles	20 à 25 ans
- Agencements et Aménagements de constructions	8 à 15 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel et outillage	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	8 à 10 ans

Lorsqu'il est possible d'utiliser un mode d'amortissement dégressif, des amortissements dérogatoires sont alors constitués. Ceux-ci correspondent à la différence entre l'amortissement calculé selon le mode linéaire et celui calculé selon le mode dégressif fiscal. Le complément fiscal par rapport à la dépréciation est alors porté au passif du bilan dans un compte 145.

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité d'un titre devient inférieure à sa valeur d'entrée. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale, de sa rentabilité et des perspectives d'avenir.

5. Stocks et en-cours

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés par stades successifs au coût de production, suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, à l'exception du stock de vins sur lattes où les sorties se font au CUMP de l'année N-1. Ce coût comprend les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les marchandises sont valorisées selon la méthode du cout moyen pondéré (CUMP).

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks (fabriqués ou non par l'entreprise).

Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

En cas de baisse significative du niveau d'activité à certains stades de production, il est pratiqué l'imputation rationnelle des charges fixes pour l'évaluation des stocks.

6. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe à la clôture de l'exercice. Notre société facture en devise locale certains clients export. A ce titre, elle bénéficie - jusqu'à concurrence du budget déclaré à une société sœur- d'un taux de change garanti par cette même société sœur.

Nos créances en monnaie étrangère sont valorisées à cours d'encaissement garanti.

En fin d'exercice, des ajustements mineurs de ce cours garanti peuvent être effectués.

Les éventuels écarts constatés entre le cours garanti initial et le cours final sont constatés en écart de conversion actif ou passif.

Une provision pour risque est comptabilisée dès qu'une perte résiduelle après prise en compte des couvertures est constatée.

7. Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les dettes libellées en devise locale sont évaluées suivant la même méthode que les créances (voir ci-dessus). Les dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de décaissement garanti par la société sœur assurant la gestion des devises.

8. Provisions

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

9. Autres informations

Indication des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

Cette rubrique concerne essentiellement les comptes de régularisation passif / actif, ainsi que les comptes de provisions dont le détail est annexé aux comptes annuels.

Explications sur les charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et créances.

Les charges à payer et produits à recevoir ont été rattachés aux postes de dettes et créances, en conformité avec les règles de plan comptable révisé. Le détail est annexé aux états financiers.

10. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

11. Retraites et engagements vis-à-vis du personnel

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnité de fin de carrière et de mutuelle santé est estimé sur la base d'évaluations actuarielles.

Ces engagements hors bilan sont calculés par un actuaire externe en utilisant la méthode des unités de crédits projetées.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'ensemble des catégories de personnel sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,45 % pour les IFC et médailles du travail 0,70 % pour la Mutuelle Santé
- Taux de revalorisation annuel des salaires incluant évolution profil de carrière : 2.5%
- Age de départ en retraite : Age taux plein SS (62 -67 ans)
- Taux de rotation : < 30 ans = 11,43%, de 30 à 55 ans : 10,99% à 1,29%, > 55 ans : 0,00%

II. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

1. Immobilisations incorporelles

L'élément constitutif du Fonds commercial est la Marque

2. Capital Social

Nombre et valeur nominale unitaire des actions composant le capital social.

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE	TOTAL
1 - COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL AU DEBUT DE L'EXERCICE	241 300	8 Euros	1 930 400 €
2 - ACTIONS/PARTS SOCIALES EMISES PENDANT L'EXERCICE			
3 - ACTIONS/PARTS SOCIALES REMBOURSEES OU ANNULEES PENDANT L'EXERCICE.			
4 - ACTIONS/PARTS SOCIALES COMPOSANT LE CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	241 300	8 Euros	1 930 400 €

3. Capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES		En €
Montant des Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice		18 030 989
- Dividendes versés		- 422 275
+ Résultat de l'année N		+1 100 686
+/- mouvements sur provisions règlementées		+89 287
+ subventions d'investissement		-29 608
= Montant des capitaux propres à la clôture de l'exercice		18 769 078

4. Ecarts de conversion sur dettes et créances libellées en monnaie étrangère.

Aucun écart de conversion actif (perte latente) n'a été constaté

5. Stocks

Tableau de variation de stocks 2020- 2019 (valeurs brutes- dépréciations – valeurs nettes- écarts)

En Milliers d'euros	2020			2019			Variation stock net (milliers €)
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	
MP Appro	5 887	(61)	5 826	9 125	(61)	9 064	-3 238
En cours							
Prod semi finis & finis	25 833	(55)	25 778	22 976	(28)	22 948	2 830
TOTAL	31 720	(116)	31 604	32 100	(89)	32 012	-408

6. Chiffre d'affaires

Ventilation du montant net de chiffre d'affaires

Par secteur d'activité		En €
	1 - Ventes	
	2 - Production vendue	13 580 983
	3 - Prestations de service	427 098
	TOTAL	14 008 082
Par secteur géographique		
	1- France	7 145 698
	2- Etranger	6 862 383
	TOTAL	14 008 082

7. Charges et produits d'exploitation et financiers

Explications sur les produits et les charges imputables à un autre exercice :

- Charges constatées d'avance 370 169 euros

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux montants engagés lors du pressurage de la réserve qualitative et des vinifications. Ces charges seront reconnues au fur et à mesure des déblocages futurs.

- Produits constatés d'avance néant

- Charges et produits financiers : Se reporter aux renvois sur état 2053 N

8. Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt, entre la partie imputable au résultat courant et au résultat exceptionnel de l'exercice.

Résultat avant Impôt		Impôt dû		Résultat Net
Courant	1 391 409	-384 001		1 007 408
		2 090	Réduction impôt Mécénat	2 090
Exceptionnel	126 650	-35 462		91 188
TOTAL	1 518 059	-417 373		1 100 686

Note : Le résultat avant impôt est brut de retraitement. Le lecteur ne peut calculer directement l'impôt sur la base de la première colonne.

Indication des accroissements et des allègements de la dette future impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges.

La situation fiscale latente nette découlant du tableau de détail ci-dessous fait ressortir une dette future d'impôt (calculée au taux de 28%) de **129 765 €**

Information sur la situation fiscale différée ou latente

<i>VARIATIONS DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS (montants exprimés en base soumise à l'impôt)</i>						
NATURE	DEBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I - DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS						
1 Provisions règlementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- Provision pour hausse des prix						-
12 Provisions libérées sous condition d'emploi						
13 Amortissements dérogatoires		374 162	5 939	95 225		463 448
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 à déduire l'année suivante						
- provisions						-
4 Produits non taxables temporairement						
5 Charges déduites fiscalement et non encore comptabilisées						
- Ecart de conversion non compensé par des couvertures						
6 Produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés						
- Ecart de conversion						
TOTAL EN BASE	-	374 162	5 939	95 225	-	463 448
II - ELEMENTS A IMPUTER						
III - ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						
2 Réserve spéciale des PVL						
3 Autres						

Intégration fiscale. (PCG art 531-3)

La société est membre d'un groupe d'intégration fiscale dont la tête est la société Jacques BOLLINGER.

Conformément au principe de neutralité de la convention d'intégration fiscale, la filiale calcule son impôt et le verse à la mère comme si elle était imposée séparément. Pour le calcul de l'impôt à verser par la filiale, il est tenu compte de tous ses déficits antérieurs, nés avant comme pendant l'intégration fiscale.

L'économie d'impôt réalisée par la mère constitue pour elle un profit non taxable. La société mère pourra consentir à une filiale déficitaire une avance sans intérêt ne pouvant excéder le montant de l'économie d'impôt résultant du déficit. Cette avance est remboursable si la filiale redevient bénéficiaire.

III. Autres informations

1. Engagements

Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale).

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS	Dont	
	En Euros	A moins d'un an	A plus d'un an
1 - EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	Néant		
2 - AVALS ET CAUTIONS	Néant		
3 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES (Achats de matières premières)	19 241 000	5 524 000	13 717 000
TOTAL	19 241 000	5 524 000	13 717 000
<i>Dont concernant :</i>			
- LES DIRIGEANTS	Néant		
- LES FILIALES	Néant		
- LES PARTICIPATIONS	Néant		
- LES AUTRES ENTREPRISES LIEES	Néant		
<i>Dont Engagements assortis de sûretés réelles</i>	Néant		

Nos engagements d'achats de matières premières sont évalués sur la base des contrats en vie à la clôture de l'exercice.

Hypothèses retenues :

Pour les volumes = niveau de l'appellation à 8 500 kg/ha pour 2021, 9 000 kg/ha pour 2022 et 10 000 kg/ha à partir de 2023.

Pour les prix = croissance de 2% sur la base des prix du marché de la vendange 2020.

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS	Dont	
	En Euros	A moins d'un an	A plus d'un an
1 - EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	Néant		
2 - AVALS ET CAUTIONS BANCAIRES			
3 - AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	Néant		
TOTAL			
<i>Dont concernant :</i>			
- LES DIRIGEANTS	Néant		
- LES FILIALES	Néant		
- LES PARTICIPATIONS	Néant		
- LES AUTRES ENTREPRISES LIEES	Néant		

2. Engagements de retraites et engagements similaires

Montant des engagements de retraite et avantages similaires.

Indemnités de Fin de Carrière : (selon étude réalisée par un actuair)

Au 31/12/20, notre engagement (Charges sociales comprises) en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élève à un montant total de 218 K€ (contre 191 K€ au 31/12/2019).

Autres avantages postérieurs à l'emploi : (selon étude réalisée par un actuair)

En vertu de l'article C 34-2 de la Convention collective du Champagne, les entreprises sont tenues de participer au financement de la couverture complémentaire maladie des salariés retraités.

Les modalités d'application sont négociées chaque année avec la délégation du personnel.

Notre engagement au 31/12/20 (versements de cotisations régulières à un organisme gestionnaire

après le départ en retraite du salarié avec réversion au conjoint survivant) s'élève à un montant total de 305 K€ (contre 291 K€ au 31/12/2019). Notre engagement a été calculé en suivant la Recommandation n° 2013- R.02 de l'ANC. La méthode actuarielle utilisée pour l'évaluation est la « méthode des unités de crédit projetées »

3. Société consolidante, filiales, participations et entreprises liées

Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de la société concernée sont inclus

Notre société a opté pour le régime de groupe (art 223 A à U du CGI), et entre dans la consolidation du groupe Jacques BOLLINGER (SIRET 33578082100047) dont le siège social est 22, rue du Général Foy – 75008 PARIS

4. Ventilation, par catégorie, de l'effectif moyen :

	Personnel salarié
1 - Cadres	7
2 - Agents de maîtrise	4
3 - Ouvriers & apprentis	5
4 - Employés	3
TOTAL	19

5. Faits caractéristiques de l'exercice 2020

Dans un environnement économique perturbé par la crise sanitaire liée au virus COVID-19 survenue à partir du 1er trimestre 2020, l'exercice a été marqué par :

- Une priorité absolue donnée à la santé et à la sécurité des collaborateurs.
- La fermeture des installations de production pendant 2 semaines en mars/avril afin de mettre en place les barrières sanitaires
- Une bonne résistance de notre société en dépit des mesures prises par les gouvernements afin de lutter contre la pandémie qui ont perturbé les expéditions en France comme à l'Export.
- Un impact de la crise sur les ventes auprès du secteur de l'hôtellerie, restauration et cavistes.
- Un arrêt total d'évènements et de salons professionnels partout dans le monde.
- Une gestion rigoureuse des dépenses opérationnelles, du besoin en fonds de roulement et des investissements
- Un maintien des projets d'avenir pour notre société

Compte tenu des mesures prises par notre société tout au long de l'exercice, cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur son patrimoine, sa situation financière et ses résultats au titre de l'exercice 2020. Cette crise étant toujours en cours à la date d'arrêté des comptes, la société ne peut en évaluer les conséquences précises pour l'exercice 2021

6. Evènements postérieurs à la clôture

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration du 14 avril 2021, il n'existe aucun évènement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation financière et le patrimoine de la société au 31 décembre 2020.

Annexe 4 (partie 1) (Art. 21 A du Code général de l'impôt)

Designation de l'entreprise : SA AYALA&CO

Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions						
			Concessions à titre gratuit ou par suite de l'exercice sur point d'acte sans un acte de cession	Acquisitions, créations, apports et versements de fonds à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	DN	DN				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	437 197	KF				
CORPORELLES	Terrains		KG	1 862 645	KH	KI	174 600		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Coentreprises	I,9	KJ	1 077 224	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Coentreprises	M1	KM	8 265	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Coentreprises	M2	KP	1 862 540	KQ	KR	30 109
			Dont Coentreprises	M3	KS	4 007 725	KT	KU	1 381 302
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	385 542	KW	KX		
		Matériel de transport *		KY	66 028	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	111 740	LC	LD	3 174	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	162 471	LI	LJ	75 645		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM			
	TOTAL III		LN	9 574 183	LO	LP	664 832		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		OG		OH	OI		
		Autres participations		OJ	10	OK	OL		
Autres titres immobilisés			OM		ON	OO			
Prêts et autres immobilisations financières			OP		OQ	OR			
TOTAL IV		OQ	10	OS	OT				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	10 011 391	OH	OU	664 832			

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Déductions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réalisation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par versement de fonds à poste	par cession à des tiers au profit, par service ou à titre d'acte sans un acte de cession				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DN	DN	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	CV	437 197	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	2 037 245	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	1 077 224	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	8 265	ME	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		IS	MG	1 862 650	MI	
			IT	MJ	4 264 849	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	IU	MN	385 542	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	66 028	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	106 564	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	121 580	NA	116 538	NB
	Avances et acomptes		NC		NE		NF
	TOTAL III		NY	254 106	NH	9 984 906	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ON		OW	
		Autres participations	IO	OX	10	OZ	
Autres titres immobilisés		II	OB		OC		
Prêts et autres immobilisations financières		IQ	OD		OE		
TOTAL IV		IB		OK	10	OI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		II	254 106	OL	10 422 114	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Annexe des déclarations relatives à l'impôt sur le revenu des personnes physiques

Désignation de l'entreprise : SA AYALA&CO						Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) :									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	167 197	PF		PG		PH	167 197
Terrains		PI	182 782	PJ	13 247	PK		PL	206 029
Constructions	Sur sol propre	PM	576 226	PN	41 355	PO		PP	617 582
	Sur sol d'autrui	PR	8 285	PS		PY		PZ	8 285
	Inst. générales, agencement, aménagements des constructions	PV	1 146 448	PW	118 528	PX		PY	1 264 976
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 147 879	QA	278 884	QB	124 029	QC	2 303 533
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement, aménagements divers	QD	382 738	QE	488	QF		QG	383 204
	Matériel de transport	QH	63 943	QI	2 084	QJ		QK	66 028
	Matériel de bureau et informatique, mobilier, emballages récupérables et divers	QL	71 853	QM	8 134	QN	8 350	QO	71 638
TOTAL III		QU	4 520 138	QV	483 499	QW	132 379	QX	4 821 256
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QY	4 757 334	QP	483 499	QR	132 379	QS	5 088 454

CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I	M0	N1	N2	N3	N4	N5				N6
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	N7	N8	N9	N10	N11	N12				N13
Terrains	O1	O2	O3	O4	O5	O6				O7
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	R10	R11				R12
	Inst. géner. agenc. et am. des constr.	S1	S2	S3	S4	S5				S6
Inst. techniques, mat. et outillage	T1	T2	T3	T4	T5	T6	5 939			T7
Autres immobilisations corporelles	Inst. géner. agenc. et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5				U6
	Matériel de transport	V1	V2	V3	V4	V5				V6
	Mat. bureau et inform. mobilier, emballages récup. et divers	W1	W2	W3	W4	W5				W6
TOTAL III	X1	X2	85 225	X4	X5	5 939			X7	89 286
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	Y1			Y3						Y5
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	Z1	Z2	85 225	Z4	Z5	5 939			Z7	89 286
Total général au début (N1-N13)	NW	85 225	Total général au début (N1-N13)		NV	5 939	Total général au début (N1-N13)		NZ	89 286

CADRE C					
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				29	28
Primes de remboursement des obligations				30	29

* Des explications structurelles cette rubrique sont données dans le volume n° 2022

Provisions réglementées (cf art 39 A du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	JT	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 337 bis A-II) *	JU	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	JV	TE	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	JX	374 161	TM	85 225	TN	5 939	TO	483 448
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies et du CGI)	U		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	JY		TP		TQ		TR	
TOTAL I	JZ	374 161	TS	95 225	TT	5 939	TU	483 448	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	4AA				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	E0	E2	E4	E6				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	51 348	5W	5X	5Y	51 348			
TOTAL II	JZ	51 348	TV	TW	TX	51 348			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	01	03	04	05			
		- titres de participation	01	07	08	09			
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	88 584	6P	53 428	6R	26 074	6S	115 838
	Sur congés clients	6T	12 810	6U		6V		6W	12 810
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III	7B	101 394	TY	53 428	TZ	26 074	7C	129 748	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	526 903	UB	148 653	UC	32 013	UD	643 543	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	53 428	UF	26 075			
	- financières		UE		UF				
	- exceptionnelles		UE	95 225	UF	5 939			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuilles séparées selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 3/12

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFP N° 2057 2020

Formulaire de l'annexe (article 21 A du Code général des impôts)

		Designation de l'entreprise : SA AYALAE&CO		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Moins de 1 an		A 1 an ou plus		A plus d'un an			
DE LA CLASSE IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE LA CLASSE CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	20 317		20 317						
	Autres créances clients	UX	4 127 021		4 127 021						
	Créance représentative de titres (autres que les titres prêtés ou remis en garantie * (références au bilan))	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	382 805		382 805					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
	Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC	59 385		59 385						
	Débiteurs directs (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	22 719		22 719						
	Charges constatées d'avance	VS	370 169		370 169						
	TOTAUX		VT	4 992 217	VU	4 992 217	TV				
RENOIS	(1) Montants des	VO									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Moins de 1 an		A 1 an ou plus		A plus d'1 an et 5 ans ou plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		FV									
Autres emprunts obligataires (1)		FZ									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		RI	18 542 834		15 845 234		437 200			280 400	
Fournisseurs et comptes rattachés		EB	5 810 519		5 810 519						
Personnel et comptes rattachés		EC	503 875		503 875						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		ED	384 343		384 343						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	EE									
	Taxe sur la valeur ajoutée	EW	156		156						
	Obligations cautionnées	EX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	172 344		172 344						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	AJ	86 858		86 858						
Groupe et associés (2)		VI	6		6						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		JK	3 309		3 309						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZJ									
Produits constatés d'avance		EL									
TOTAUX		YY	23 504 249	YZ	22 806 649		437 200			280 400	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montants des dettes empruntées et des dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Cégid Group

Détail des Charges à Payer

Charge à payer	Montant
408100 FOURNISSEURS - FAC NON PARVENUES	538 327
428200 DETTES PROVISIONNEE POUR CP	130 786
428600 PERSONNEL - CHARGES A PAYER	372 925
438200 CHARGES SOCIALES SUR CP A PAYER	185 226
438600 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	0
448601 FORMATION PROFESSIONNELLE A PAYER	4 702
468600 DIVERS CHARGES A PAYER	803
TOTAL	1 232 769

Détail des Produits à recevoir

Produit à recevoir	Montant
418100 Clients factures à établir	11 132
448601 Formation continue	0
448710 CICE A RECEVOIR	0
TOTAL	11 132